

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Affaire suivie par : Delfina De Magalhaes  
Tél : 03 87 3 4 33 22  
E-mail : delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr

Metz, le 16 juin 2020

**La responsable de l'unité Police de l'eau,**  
à

**Monsieur Maire  
Mairie de Hettange-Grande  
8, place de la Mairie  
57330 Hettange-Grande**

**OBJET** : Dossier de déclaration concernant la mise en place d'un piézomètre - Commune de Hettange-Grande  
N°57-2020-00180 - Accord immédiat  
**RÉF.** : DDM\Dossiers instruits\_en cours\Forage\Hettange-Grande\2020 RAMPE GARE SNCF  
**P.J.** : 3

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **mise en place d'un piézomètre à Hettange-Grange**

Ce dossier a été déposé par : SNCF Réseau

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- ✓ un exemplaire du dossier de déclaration ;
- ✓ un exemplaire du **récépissé de déclaration n°57-2020-00180** en date du 16 juin 2020 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau,



Céline Dellinger

Copie :  
SNCF RESEAU  
CLE du SAGE Bassin ferrifère